

*Questions orales*

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Monsieur le Président, le député explique la faillite de certains agriculteurs par un facteur économique. Il sait qu'il a tort. Dans sa province, si les agriculteurs ont besoin d'argent et de prêts pour exploiter leur ferme cette année, c'est à cause des mauvaises récoltes qu'ils ont eues et de la baisse du prix de leurs produits. Voilà quelles sont les principales raisons; il ne s'agit nullement des taux d'intérêt. Ces derniers n'ont pas été un facteur important pour les agriculteurs depuis deux ans. En effet, les agriculteurs ont bénéficié de prêts spéciaux subventionnés à raison de 4 ou 5 p. 100, et certains ont même pu emprunter de l'argent à 8.75 p. 100, ce qui n'a pas suffi à les tirer d'affaire. A cause des mauvaises récoltes, les recettes provenant de la vente de leurs produits ne leur permettaient pas de payer leurs factures, quel que soit le taux d'intérêt. Il est évident que nous nous préoccupons des taux d'intérêt, monsieur le Président. Le député vient de nous dire ce que nous devrions faire, mais il ne nous a pas dit comment procéder.

**M. Clark (Brandon-Souris):** Si nous avons un gouvernement qui a la responsabilité de gouverner, monsieur le Président, nous attendons de lui des réponses. Il reste au gouvernement quelques mois pour en fournir.

**M. Cook:** Quelques semaines.

## ON DEMANDE CONSEIL AU MINISTRE

**M. Lee Clark (Brandon-Souris):** Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre de l'Agriculture. Compte tenu du fait que deux millions de Canadiens sont en chômage à l'heure actuelle, quelles recommandations le ministre peut-il faire aux jeunes agriculteurs qui sont obligés de renoncer à exploiter leur terre et qui veulent trouver du travail?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Monsieur le Président, il existe, bien sûr, les programmes de recyclage du ministère de l'Emploi et de l'Immigration. Le député parle de nombreux jeunes agriculteurs obligés de quitter leur terre. J'aimerais qu'il soit plus précis. Depuis dix ans, le nombre de jeunes agriculteurs ayant commencé à travailler dans une exploitation a été plus important qu'au cours des 20 années précédentes. La moyenne d'âge des agriculteurs est tombée de 54 ans à 49 ans. Le Canada compte davantage de jeunes agriculteurs maintenant qu'il y a 30 ans, et tous sont loin d'avoir fait faillite. Ceux qui ont écouté les conseils de Whelan et qui influent sur les prix parce qu'ils se sont regroupés derrière un office de commercialisation n'ont pas fait faillite.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Whelan:** Mais certains ont cru les conservateurs qui leur affirmaient qu'ils se tireraient mieux d'affaire dans un marché libre, et ce n'est pas ce qui s'est passé.

**M. le Président:** Le député de Kootenay-Ouest.

**M. Kristiansen:** Monsieur le Président, je voudrais poser ma question au ministre du Travail, lequel était à la Chambre il y a un instant. Peut-être pourrais-je attendre son retour.

**L'EMPLOI**

## ON DEMANDE D'AIDER LES MÉDECINS RÉFUGIÉS

**M. Jesse P. Flis (Parkdale-High Park):** Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. L'Association médicale canadienne a recommandé au ministre de créer un programme d'aide économique pour les médecins réfugiés qui peuvent trouver des programmes d'internat non rémunérés dans des hôpitaux d'enseignement, ce qui leur permettrait de répondre aux normes canadiennes et d'obtenir leur certificat.

Dans une lettre qu'il m'a envoyée dernièrement, le ministre a dit qu'il envisagerait la possibilité d'offrir de l'aide financière aux médecins réfugiés, et j'insiste là-dessus, qui obtiennent un emploi non rémunéré. Maintenant que son collègue le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a convaincu les provinces de persuader les hôpitaux d'enseignement d'offrir plus de postes non rémunérés, le ministre pourrait-il donner l'exemple, comme il l'a fait dans le cas de mon collègue, et offrir cette aide financière dans le cadre des programmes de création d'emplois dans le secteur postsecondaire, pour permettre aux médecins réfugiés de répondre aux normes canadiennes et de pratiquer la profession pour laquelle ils ont été formés?

**L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Oui, monsieur le Président, je crois avoir dit dans la lettre que j'ai envoyée au député que je serais heureux de le faire pourvu que j'obtienne l'accord des gouvernements provinciaux à ce sujet. J'ai promis de mettre cette question à l'ordre du jour des entretiens avec les provinces. C'est chose faite. Le comité consultatif fédéral-provincial de la santé et de la main-d'œuvre en discutera dans le courant du mois de juin.

\* \* \*

**LE CODE DU TRAVAIL DU CANADA**

## ON DEMANDE LA PRÉSENTATION D'UNE MESURE MODIFICATIVE

**M. Lyle S. Kristiansen (Kootenay-Ouest):** Monsieur le Président, c'est au ministre du Travail que je m'adresse. Quelque 4,500 Canadiens sont morts et quelque 60,000 autres sont invalides des suites d'accidents survenus sur les lieux de travail depuis trois ans. Or, trois ministres du travail se sont succédés depuis que le ministre du travail de l'époque, l'actuel ministre du Commerce international, a déclaré à l'occasion d'un discours qu'il prononçait en 1981, que le gouvernement présenterait «sous peu» les propositions d'amendement tant attendues aux Parties III, IV et V du Code du travail du Canada.

Près de quatre mois se sont écoulés, 500 autres Canadiens sont morts et 6,500 autres sont invalides des suites d'accidents du travail depuis le début de la présente session en septembre dernier, lorsque le ministre actuel m'a promis de présenter le projet de loi pertinent.

Son prédécesseur dont j'ai parlé avait également promis au critique de mon parti en matière de travail, qu'en reconnaissance des connaissances qu'elle avait acquises, l'équipe de travail néo-démocrate sur la santé et la sécurité au travail serait informée à fond et consultée, avant la présentation du projet de loi. Le ministre pourrait-il nous dire aujourd'hui à quelle date exactement il entend présenter le projet de loi en